Chevilly

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de CHEVILLY

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 045-214500936-20250110-DEC_2025_06-AU

DÉCISION DU MAIRE N° 06/2025

Objet : Achat public
Installation d'éclairage spécifique pour passages piétons
Société CITEOS

Le Maire de la commune de CHEVILLY,

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article l'article L.2122-22 ;*
Vu *la délibération n°2020/027 du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;*
Considérant *la proposition financière de la société CITEOS ;*

DÉCIDE

Article 1er : De signer la proposition financière de la société CITEOS ayant son siège social rue des Foulons – 45400 FLEURY LES AUBRAIS, pour des travaux d'installation d'éclairage spécifique pour passages piétons, pour un montant de 4 485,00 € HT, soit 5 382,00 € TTC.

Article 2 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune.

Article 3 : Madame la Directrice des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Chevilly, le 10 janvier 2025
Le Maire,
Hubert JOLLIET

MAIRIE de CHEVILLY (Loiret)

Mairie de Chevilly – 26 rue de Paris – 45520 CHEVILLY
Tél : 02.38.80.10.20 / Fax : 02.38.80.49.19 / E-mail : secretariat@chevilly.fr / Site : www.chevilly.fr

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo